

elisa - asile

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Aux côtés des requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s depuis près de 40 ans

ASSOCIATION elisa-asile

Rue des Savoises 15 info@elisa.ch www.elisa.ch 022 733 37 57



MOT DU COMITÉ

Cher·e·s membres, cher·e·s ami·e·s de l'association, cher·e·s partenaires,

L'État de Genève reconnaît l'investissement de l'association dans le réseau socio-sanitaire genevois depuis bientôt quarante ans et par conséquent, non seulement il renouvelle le soutien mais en plus il renforce le partenariat. Cette marque de confiance nous encourage dans notre mission. Elle témoigne de la valeur que nos partenaires institutionnels accordent à notre travail quotidien auprès des personnes réfugiées et requérantes d'asile, et de la place qu'elisa-asile a su construire, année après année, au sein du tissu associatif et institutionnel genevois. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'État de Genève pour ce soutien renouvelé, qui nous permet d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité et d'ambition.

Ce renforcement du partenariat est également arrivé à un moment opportun. Dans un contexte politique fédéral toujours plus tendu, où les attaques contre le droit d'asile se multiplient, la charge de travail de notre équipe n'a cessé de croître. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux·euses d'avoir pu ouvrir un troisième poste de juriste cette année. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Luca Marison, dont l'arrivée est venue consolider une équipe engagée et talentueuse. L'expertise de Luca en droit des migrations et en droits de l'enfant constitue un apport précieux pour les personnes que nous accompagnons.

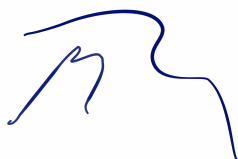
L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la permanence juridique dédiée aux personnes LGBTIQ+ en situation d'exil, développée en partenariat avec l'association Asile LGBTIQ+. Cette collaboration, dont les résultats de la première année ont déjà confirmé toute la pertinence, répond à un besoin réel et longtemps insuffisamment pris en charge. Nous sommes fier·e·s de ce partenariat, qui allie expertise juridique et accompagnement psychosocial au service de personnes parmi les plus vulnérables dans la procédure d'asile.

Par ailleurs, l'année 2025 a marqué la fin du projet pilote « Réunir », après trois ans d'accompagnement holistique des familles séparées. Ce projet nous a permis de développer une expertise reconnue en matière de regroupement familial, aux niveaux cantonal et fédéral. Si le projet touche à sa fin dans sa forme initiale, la thématique du regroupement familial reste plus que jamais au cœur de notre mission.

Tous ces accomplissements ne sont possibles que grâce à notre équipe, à nos bénévoles, à nos donateurs et donatrices, et à l'ensemble des personnes qui croient en notre mission et nous soutiennent. Votre engagement et votre soutien sont indispensables à notre travail. Nous vous en sommes profondément reconnaissant·e·s.

Enfin, nous tenons à exprimer notre solidarité indéfectible envers toutes les personnes en situation d'exil. Face aux épreuves que vous traversez, votre courage et votre résilience continuent de nous inspirer et de nourrir notre engagement quotidien à vos côtés.

Pour le comité,

A blue ink signature, appearing to be 'Mathias Buhler', written in a cursive style.

Mathias Buhler, Président



2025 en quelques moments

FÉVRIER

Rejet des motions parlementaires contre le regroupement familial

AVRIL

Conférence CAR sur le regroupement familial

Déménagement au sein de la MIA avec asile.ch

Lancement du projet de permanence LGBTIQ+ avec Asile LGBTIQ+

MAI

Assemblée générale

JUIN

Ouverture du CFA Grand-Saconnex

Participation au tournoi antiraciste

ÉTÉ

Création d'un troisième poste de juriste et arrivée de Luca Marison dans l'équipe

SEPTEMBRE

Formation interprofessionnelle « Réunir »

OCTOBRE

Formation sur les droits des personnes LGBTIQ+ avec Asile LGBTIQ+

Soirée de sensibilisation sur le regroupement familial organisée conjointement par elisa-asile et l'ODAE romand

NOVEMBRE

Premier « repas en famille » pour nos mandant·e·s

Congrès du mouvement pour l'asile et la migration 2025

Remise de l'appel « Les enfants sur les chemins d'exil » à Berne

DÉCEMBRE

Fête de soutien au Kau.ri

Atelier « Réduction du stress » pour les parents



L'ÉQUIPE D'ELISA-ASILE EN 2025



LES MEMBRES DU COMITÉ

Mathias Buhler – Président, Nadia Ouardagh – Trésorière, Pamela Capizzi, Bénédicte De Moerloose, Chiara Gabriele, Emma Lidén, Mareva Malzacher

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Direction – *Marc Baumgartner* | Juristes – *Melissa Bertholds, Najma Hussein, Luca Marison*

Stagiaires juridiques – *Habiba Hussein, Vanessa Prospero, Diana Neves, Ishan Mghafri, Patricia Ascari, Chloé Geoffroy*

Stagiaires associatives – *Apolonia Mostajo, Chloé Sibille, Rahel Alt*

LES BÉNÉVOLES

Babatunde Adebisi, Dielza Ajeti, Umut Akar, Anne Althaus, Charlotte Antonsen, Patricia Ascari, Mokhles Attala, Amadou Lamarana Bah, Claudia Borba Stutz, Bárbara Busset, Elena Cruz, Gaëlle de Rivières, Nur Enhace, Marion Flückiger, Hilda Frei, Lavaneethika Kanthasamy, Anton Lamunière, Camille Layat, Nisrine Mangeat, Amen Mengistu, Razieh Olia, Clara Ponce, Gabrielle Raynard, Elise Rodriguez, Florinda Shabani, Tamar Songhulashvili, Mattia Tosato, Jane Volluz, ainsi que celles et ceux qui souhaitent rester anonymes.

LE CONSEIL CONSULTATIF

Maryelle Budry, Meriam Mastour, Léonard Micheli-Jeannet, Zlata Salihbegovic, Françoise Schenk-Grottret, Manuelle Zibung

PARTENAIRES CLÉS

Agora, Asile LGBTIQ+, asile.ch, CAR, Centre d'accueil CRG, CSSR, Coalition des juristes indépendant-e-s, Coordination asile.ge, CSP, Groupe santé Genève, HCR, Hospice général, IOM, La MIA, Maison de quartier de la Jonction, ODAE romand, OSAR, Pluriels, Save the Children, Service spécialisé RF CRS, SOSF, SSI.



MISSION

Depuis bientôt quarante ans, l'association elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié-e-s.

Créée en 1986 et reconnue d'utilité publique, sans couleur politique ni religieuse, l'association a pour mission d'assurer aux réfugié-e-s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable.

elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié-e-s.

VALEURS

ENGAGEMENT — Nos employé-e-s et nos bénévoles font preuve d'un engagement sans faille en faveur de nos bénéficiaires

JUSTICE — Elisa-asile se bat pour la justice et pour le respect des droits fondamentaux de tout être humain

RESPECT — Le respect de chacun-e dans sa diversité est essentiel

DIGNITÉ — La dignité de toute personne est au cœur de notre action

SOLIDARITÉ — Elisa-Asile déploie ses activités pour les personnes les plus vulnérables



ACTIVITÉS ET PROJETS

1. CONSEIL ET DÉFENSE JURIDIQUE

En tant que bureau de consultation juridique actif sur le Canton de Genève, elisa-asile donne des conseils juridiques gratuits aux requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s. Lorsque le dossier concerne le droit d'asile et que la situation le requiert, elisa-asile leur offre également une défense juridique et les représente devant les autorités.



QUELQUES CHIFFRES 2025

- 57 permanences juridiques ouvertes
- 552 personnes reçues et conseillées, dont 303 nouveaux dossiers
- 1 023 entretiens menés avec des requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s
- 141 requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s représenté·e·s
- 1 494 rédactions juridiques
- 2 journées de formation et 237 professionnel·le·s formé·e·s

Représentation juridique

Au-delà du conseil, elisa-asile accompagne et représente les requérant·e·s d'asile dans leurs démarches devant les autorités. Les juristes d'elisa-asile rédigent des recours, des prises de position et des observations dans le cadre des procédures d'asile et de renvoi, mais aussi pour des questions relatives au regroupement familial, aux conditions d'hébergement ou à l'accès aux soins. Cette représentation, assurée par des juristes spécialisés, garantit aux personnes concernées un accompagnement effectif tout au long d'une procédure complexe.

Permanences juridiques

L'association elisa-asile accueille chaque semaine les requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s lors de permanences sans rendez-vous au Foyer des Tattes. Ils sont reçus dans l'ordre d'arrivée par des juristes professionnel·le·s, aidé·e·s de bénévoles engagé·e·s. L'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires durant l'attente sont assurés en collaboration avec notre partenaire de longue date, l'Agora. Malgré une augmentation de nos capacités, nous devons malheureusement continuer à refuser un grand nombre de personnes.



DES JOLIES VICTOIRES JURIDIQUES D'ELISA-ASILE

LE CHOIX IMPOSSIBLE ENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET REGROUPEMENT FAMILIAL

Monsieur A., ressortissant afghan et détenteur d'un permis F, a fait preuve dès son arrivée en Suisse d'une volonté remarquable d'intégration : il a appris le français, exercé divers emplois temporaires, construit un réseau social solide et bénéficié du soutien de proches établis en Suisse.

Monsieur A. a contacté elisa-asile dans le souhait que sa conjointe puisse le rejoindre en Suisse. La situation humanitaire en Afghanistan est catastrophique, les droits des femmes se détériorent rapidement et sa conjointe vit cachée avec la mère de Monsieur A., car aujourd'hui une femme mariée en l'absence de son conjoint risque un mariage forcé. Cette situation l'oblige à gérer simultanément les difficultés liées à son intégration en Suisse et le rôle de soutien moral constant qu'il assume envers son épouse restée au pays.

Après avoir rencontré de nombreuses difficultés pour stabiliser une activité professionnelle, Monsieur A. a dû faire face à un choix particulièrement délicat : intégrer un programme pilote de CFC d'assistant socio-éducatif — formation correspondant à son projet professionnel et à ses aspirations mais avec un faible revenu — ou privilégier un emploi à plein temps lui garantissant une indépendance financière suffisante pour entamer une procédure de regroupement familial avec succès.

Sa priorité étant de pouvoir faire venir son épouse, tout en étant conscient de la valeur et de la rareté de l'opportunité de formation qui lui était offerte, il a choisi de relever le double défi de cumuler la formation et d'utiliser chaque moment libre, y compris les vacances, pour compléter ses revenus avec des emplois supplémentaires. En septembre 2024, Monsieur A. a ainsi déposé une demande de regroupement familial en faveur de son épouse.

Il a rapidement pris conscience de la difficulté de concilier ses obligations professionnelles, sa formation exigeante et la charge émotionnelle liée à l'attente de la décision administrative. La durée de la procédure et l'incertitude quant à son issue ont considérablement affecté sa capacité de concentration et sa sérénité. Malgré cette pression constante, Monsieur A. a persisté, poursuivant son travail et sa formation avec sérieux et engagement.

Un premier préavis négatif émis par l'OCPM et confirmé par le SEM est toutefois intervenu une année après le dépôt de la demande, invoquant une indépendance financière jugée insuffisante pour permettre le regroupement familial. Malgré l'immense déception suscitée par cette décision, Monsieur A. a néanmoins réussi à trouver la force de se mobiliser à nouveau : il a rassemblé l'ensemble des documents nécessaires afin de démontrer sa capacité financière réelle, obtenu le soutien de deux garants, une confirmation écrite de la régie attestant de la possibilité de loger son épouse dans l'appartement, ainsi que plusieurs lettres de recommandation. Il a également démontré, avec l'appui de son conseil d'elisa-asile, qu'il ne pouvait raisonnablement être exigé de lui davantage, au regard de son emploi du temps particulièrement chargé et de son engagement constant en vue de pouvoir être réuni avec son épouse.

Ces efforts extraordinaires ont fini par être récompensés, car un mois plus tard, Monsieur A. a reçu une décision positive du SEM. La conjointe de Monsieur A. a pu le rejoindre à Genève. Cette réunion a marqué un tournant déterminant dans sa trajectoire personnelle : Monsieur A., aux côtés de sa conjointe, peut désormais envisager son avenir avec davantage de stabilité et d'épanouissement à Genève.

elisa-asile est heureuse d'avoir pu, dans le cadre de son projet Réunir, accompagner Monsieur A. dans les différentes contraintes administratives, juridiques et émotionnelles d'une procédure de regroupement familial, tout en soutenant en parallèle son projet d'intégration professionnelle — une situation qui illustre parfaitement la nécessité d'une prise en charge holistique.



INTERDICTION DU DEVOIR DE DISCRÉTION POUR LES PERSONNES HOMOSEXUELLES : UNE PREMIÈRE REQUÊTE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (COUREDH) POUR ELISA-ASILE

Monsieur X. s'est présenté à la permanence juridique LGBTIQ+ en mai 2025. Sa décision en matière d'asile ayant été rejetée, il n'était pas parvenu à trouver une représentation juridique pour former un recours. Il a donc contesté la décision d'asile en son nom propre, en faisant valoir l'impossibilité de retourner au Cameroun en raison de son homosexualité. Le recours a également été rejeté par le Tribunal administratif fédéral qui prétend que Monsieur X. pourrait vivre son homosexualité caché.

Au Cameroun, l'homosexualité est pénalement réprimée et passible de peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. À cela s'ajoute une hostilité marquée de la société civile, rendant illusoire toute possibilité de solliciter une protection effective de l'État en cas d'agression.

Dans ce contexte, elisa-asile est intervenue pour rédiger une requête à la CourEDH, en s'appuyant sur la jurisprudence constante de la Cour, notamment relative à l'interdiction de l'exigence de « discrétion ». La Suisse a en effet déjà été condamnée à trois reprises par la CourEDH pour avoir refusé une protection à des personnes originaires de pays où l'homosexualité est réprimée pénalement, en arguant qu'elles pouvaient dissimuler une partie fondamentale de leur identité — en l'espèce, leur orientation sexuelle. Le recours à l'argument du devoir de discrétion est ainsi prohibé en toutes circonstances, indépendamment du fait que les autorités du pays d'origine aient ou non connaissance de l'homosexualité de la personne concernée.

En l'espèce, la Suisse, en décidant de renvoyer Monsieur X. vers le Cameroun a encore une fois fait fi de la jurisprudence susmentionnée. Par ailleurs, la Suisse en omettant d'examiner l'existence d'une protection étatique effective lorsque les persécutions émanent d'acteurs non étatiques, a une nouvelle fois manqué aux obligations découlant de l'art. 3 CEDH. elisa-asile poursuit ainsi son engagement en faveur de l'application correcte du droit international et dénonce la persistance des autorités nationales à ignorer une jurisprudence pourtant claire et directement applicable, en continuant de recourir à un argument qui a déjà été jugé illégal à plusieurs reprises.

Ce combat tient particulièrement à cœur à l'association elisa-asile, car il s'inscrit dans le projet de la permanence LGBTIQ+ lancé cette année en collaboration avec Asile LGBTIQ+ (voir p. 10). L'examen de la requête sur le fond est toujours en cours.

REGROUPEMENT FAMILIAL COMPLEXE APRÈS LA RÉAPPARITION D'UN CONJOINT EMPRISONNÉ

Madame B., ressortissante érythréenne, a vécu un parcours migratoire marqué par des séparations familiales prolongées. Mariée en Éthiopie à Monsieur B., elle devient mère de deux enfants. Son mari décide de poursuivre d'abord seul le chemin de l'exil, en raison des dangers significatifs. Sans nouvelles de lui, Madame B. décide de poursuivre elle-même le chemin de l'exil, laissant ses enfants en Éthiopie.

Dès l'obtention de son permis B réfugiée en Suisse en 2014, elle sollicite elisa-asile pour un accompagnement dans sa procédure de regroupement familial. Après des années de démarches, ses enfants la rejoignent en 2021.

En 2022, Madame B. reçoit de manière inattendue des nouvelles de son mari, jusque-là porté disparu. Celui-ci lui explique avoir été arrêté et détenu durant une longue période en raison de sa situation irrégulière en Éthiopie. À sa libération, il apprend que sa famille réside désormais en Suisse. Madame B. reprend contact avec elisa-asile afin de déposer une demande de regroupement familial en faveur de son époux.

La procédure s'avère particulièrement complexe en raison du dépôt tardif de la demande et de l'absence de preuves permettant d'étayer le récit de Monsieur B. Par ailleurs, l'OCPM exige la légalisation du certificat de mariage par le Ministère des affaires étrangères éthiopien, nécessitant la présence personnelle de Madame B. sur place. Malgré d'importantes contraintes professionnelles et familiales, elle parvient à effectuer ce déplacement. Durant cette période, Madame B. donne naissance à un troisième enfant.



Alors que le dossier est toujours en cours, elle fait part de ses inquiétudes à sa juriste : sans solution de garde et devant reprendre son activité professionnelle sous deux mois, elle risque de ne plus remplir la condition d'indépendance financière requise. Ses inquiétudes prennent fin lorsque la demande est acceptée un mois avant la reprise du travail. Monsieur B. peut ainsi rejoindre la Suisse, retrouver sa famille après de longues années de séparation et assurer la garde de son nouveau-né, qu'il rencontre pour la première fois.

Les parcours migratoires ne sont jamais linéaires, et ce cas illustre avec justesse que les réponses juridiques adaptées sont rarement évidentes ; elles exigent créativité, persévérance et une connaissance approfondie de la matière.



Réunir les familles, au cœur de notre mission.

2. PROJET RÉUNIR

Novembre 2022 – Novembre 2025 · Accompagnement holistique des familles séparées

Le projet

Lancé en novembre 2022 pour trois ans, le projet pilote « Réunir » visait à conseiller et accompagner de manière holistique les personnes étrangères à Genève, notamment celles issues du domaine de l'asile, dans leur processus de regroupement familial. L'accompagnement proposait un suivi juridique et administratif, ainsi qu'un soutien psychologique et social, en collaboration avec les acteur·ice·s du réseau genevois et suisse.



Le soutien au regroupement familial est devenu une compétence centrale d'elisa-asile. Nous sommes devenu·e·s expert·e·s reconnu·e·s dans ce domaine, soutenant non seulement les personnes concernées, mais conseillant et formant également les institutions étatiques et les organisations de la société civile.

Accompagnement	Formation	Impact
61 mandats juridiques	4 journées de formation ~350 participant·e·s	58 personnes réunies dont 34 enfants

- **Accompagnement holistique** : 100% des bénéficiaires ont reçu un suivi juridique, administratif, psychologique et social coordonné. 65% des familles ont été réunies ou ont progressé significativement.
- **Formation du réseau** : Quatre formations annuelles ont renforcé les compétences de plus de 350 professionnel·le·s de plus de 60 organisations.
- **Sensibilisation** : Co-organisation de la 4e conférence romande sur l'asile (IDHEAP, avril 2025), participation aux consultations officielles, mobilisation de plus de 90 organisations.
- **Expertise reconnue** : elisa-asile est devenue un acteur incontournable au niveau cantonal et fédéral sur la thématique du regroupement familial.

« Nos politiques migratoires devraient penser le regroupement familial non seulement comme un droit, mais aussi comme un élément clé de l'intégration des personnes. »

Vous pouvez consulter le rapport complet et détaillé sur elisa.ch.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



3. PROJET LGBTIQ+ – PREMIÈRE ANNÉE

En partenariat avec l'association Asile LGBTIQ+, elisa-asile a lancé en avril 2025 un projet pilote de trois ans visant à renforcer l'accès aux droits des personnes LGBTIQ+ en situation de migration forcée. Ce projet répond à un besoin documenté et urgent : dans de nombreux pays, les personnes LGBTIQ+ font l'objet de menaces et de persécutions en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et dans certains pays, les relations homosexuelles sont même passibles de la peine de mort. Pour ces personnes, la procédure d'asile en Suisse est semée d'embûches. Des décisions de renvoi sont ainsi prononcées même lorsque l'orientation sexuelle est criminalisée dans le pays d'origine, souvent motivées par des injonctions à la discrétion, pourtant interdites par le droit international.

Ce projet pilote combine l'expertise juridique d'elisa-asile et l'accompagnement psychosocial de l'association Asile LGBTIQ+ pour offrir un soutien global et adapté. Une permanence juridique dédiée est organisée chaque deuxième mercredi du mois à Genève.

Résultats de la première année

La première année du projet a pleinement confirmé sa pertinence. 12 permanences ont été tenues, permettant de recevoir 35 nouvelles personnes. Deux formations internes ont été organisées à l'intention des bénévoles et travailleur·euse·s des deux associations. Une conférence publique a réuni environ 70 personnes, deux réunions de coordination ont été organisées aux niveaux genevois et romand, et près de 70 échanges avec des professionnel·le·s d'autres structures ont eu lieu.

Sur le plan du contentieux stratégique, la première année a permis d'identifier et de porter un cas devant la Cour européenne des droits de l'homme, en lien avec la problématique de l'exigence de discrétion. Malgré un consensus international selon lequel il n'est pas admissible d'exiger des personnes LGBTIQ+ qu'elles dissimulent leur orientation sexuelle pour éviter des persécutions, la Suisse a déjà été condamnée à trois reprises par la CEDH — en 2018, 2020 et 2024 — sans que sa pratique n'évolue fondamentalement.

Tous les objectifs fixés pour cette première année ont été atteints. Les priorités pour 2026 : renforcer la collaboration avec Asile LGBTIQ+, organiser un événement commun de sensibilisation, et élargir le réseau des professionnel·le·s partenaires.

en collaboration avec



4. SENSIBILISATION ET PLAIDOYER

Une des missions d'elisa-asile a toujours été la sensibilisation de la société civile aux enjeux liés à l'asile et aux réfugié·e·s. Dans ce cadre, nous intervenons sur nos thématiques principales dans divers forums et partageons notre expertise.

Regroupement familial

Elisa-asile s'est imposée cette année comme un acteur de référence sur la thématique du regroupement familial. Quelques interventions notables :

- **Décryptages parlementaires** : analyse des motions 24.4320, 24.4444 et 25.4039, publiés sur le site de la Conférence Asile Romande.
- **4e Conférence romande sur l'asile** (5 avril 2025, IDHEAP, Lausanne) : co-organisation d'une journée dédiée au regroupement familial.
- **Soirée de sensibilisation** (7 octobre 2025, Cinélux, Genève) : projection du film *Prisonniers du Destin*, suivie d'une table ronde sur les familles séparées.
- **Publications** : article dans *Asyl* sur l'érosion du droit au regroupement familial, et analyse sur *asile.ch* (mars 2025).



Coalition des juristes indépendant·e·s pour le droit d'asile

Cette année, elisa-asile a notamment été impliquée dans la production d'un mémento pratique en réaction au changement de pratique du SEM concernant le renvoi des hommes afghans seuls. La Coalition a élaboré ce mémento destiné aux personnes concernées. Les contributions sont disponibles sur *elisa.ch*.

Travail de réseau

Nous participons à la COPERA, la Coordination *asile.ge* et la Conférence Asile Romande (CAR). Les 28 et 29 novembre 2025, nous avons participé au premier Congrès sur le mouvement pour l'asile et la migration au centre culturel PROGR à Berne, organisé par Solidarité sans frontières en collaboration avec environ 40 organisations. Najma Hussein (juriste, elisa-asile) et Katherine Gradassi Fournier (psychothérapeute, Pluriels) ont animé un atelier sur les besoins des personnes traversant une procédure de regroupement familial.



AUTRES ACTIVITÉS ET NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

ENGAGEMENT DE LUCA MARISON

Face au volume important de sollicitations, un renforcement de l'équipe s'est avéré nécessaire, rendu possible notamment grâce au soutien de l'État de Genève, partenaire de longue date, qui a reconnu l'importance du travail de l'association et contribué à l'ouverture de ce nouveau poste.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Luca Marison. Titulaire d'un master en droit et d'un master interdisciplinaire en droits de l'enfant, il dispose d'une expérience pratique en droit des migrations, notamment auprès de la Croix-Rouge suisse. Son arrivée tombe à point nommé, alors que de nouveaux défis se profilent — dont l'accueil d'un nouveau public relevant du domaine de l'asile via le CFA du Grand-Saconnex.



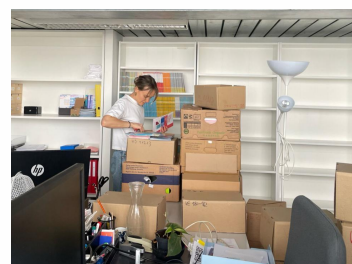
RACE FOR GIFT



Pour la deuxième année consécutive, elisa-asile a participé à la course Race for Gift. Grâce à l'engagement de ses coureur·euse·s et à la générosité de leurs sponsors, nous avons pu récolter plus de 10'000 francs pour soutenir notre permanence juridique. Un immense merci à toutes les personnes impliquées !

DÉMÉNAGEMENT

Depuis la mi-avril, elisa-asile a emménagé dans une mezzanine confortable et lumineuse au rez-de-chaussée de la Maison Internationale des Associations. Nous avons la joie de partager cet espace avec asile.ch (anciennement Vivre Ensemble). Ce rapprochement permet de mutualiser nos moyens et de renforcer nos synergies au service de nos missions communes.



COMPTES

Bilan au 31.12.2025

Actif		Passif	
Liquidités	126'636	Dettes + Transitoires	25'577
Créances	1'721	Fonds affectés + étrangers	106'667
Actifs transitoires et autres	313	Capitaux propres	(3'674)
Total actif	128'570	Total passif	128'570

Comptes de résultat 2025 — Produits

Produits		Charges	
Dons + Cotisations	37'884	Charges de personnel	350'425
État de Genève	201'232	Frais d'administration	8'568
Communes	22'000	Autres charges d'exploitation	30'211
Institutions privées et Projets	90'943		
Produits extraordinaires	9'219		
Autres (recours, etc.)	17'490		
Total produits	378'768	Total charges	391'488
Résultats de l'exercice en CHF			-12'720



ELISA-ASILE

Créée en 1986, elisa-asile est une association reconnue d'utilité publique, sans but lucratif et sans couleur politique ni religieuse, basée à Genève.

Depuis bientôt 40 ans, elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié·e·s. elisa-asile a pour mission d'assurer aux requérant·e·s d'asile et aux réfugié·e·s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable. elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié·e·s.

Composée de juristes spécialisé·es en droit d'asile et de nombreux·ses bénévoles, l'équipe d'elisa-asile offre conseil et représentation juridiques sur les questions liées à l'asile et au regroupement familial.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs et donatrices individuel·les, l'État de Genève, les institutions et communes, sans qui nous ne pourrions pas poursuivre nos buts et activités :

Aéroport International de Genève, Acase, la Chaîne du Bonheur, la Paroisse réformée suisse-allemande de Genève, la Paroisse protestante Rive Droite, Missione Cattolica Italiana, les communes de Bardonnex, Carouge, Confignon, Genthod, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Veyrier, État de Genève, Evangelisch-Lutherischen Kirche in Genf – Deutschsprachige Gemeinde, Union internationale des transports routiers.

L'association vit principalement de vos dons

IBAN CH06 0900 0000 1202 4928 9

ELISA-ASILE étant reconnue d'utilité publique, les dons peuvent être déduits des impôts. Un don mensuel permet de garantir la pérennité de votre soutien et donc de notre association : MERCI À VOUS !

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



elisa-asile

AVEC LE SOUTIEN DE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX





ASSOCIATION
elisa-asile
Conseil juridique aux réfugié·e·s

